

Hommes pris en charge pour cancer de la prostate actif en 2018

1. Méthodes de calcul des indicateurs

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses (http://www.ameli.fr/fileadmin/user_upload/documents/cnamts_rapport_charges_produits_2021.pdf).
- Champ : Régime Général + Sections Locales Mutualistes, sauf en ce qui concerne la mortalité (Régime Général strict) pour les effectifs et les taux ; les dépenses sont extrapolées à tous les régimes et calées sur l'ONDAM (Objectif National des Dépenses d'Assurance Maladie) : certaines dépenses qui sont dans le périmètre de l'ONDAM sont non individualisables et ne peuvent donc pas être rattachées à un bénéficiaire de soins. De manière symétrique, certaines dépenses d'Assurance Maladie ne sont pas strictement incluses dans l'ONDAM, mais sont toutefois affectables individuellement. Des coefficients sont donc appliqués pour retrouver les dépenses constatées dans l'ONDAM.
- Méthode : algorithme de définition de la pathologie : Hommes ayant une Affection de Longue Durée avec codes CIM-10 de cancer de la prostate (y compris les formes in situ) avec date de début au cours des années n à n-1, et/ou hommes hospitalisés en MCO (médecine, chirurgie, obstétrique) pour cancer de la prostate au cours des années n à n-1 (diagnostic principal ou relié), et/ou hommes âgés de 40 ans et plus, ayant reçu au moins 3 délivrances au cours des années n à n-1 de traitement anti-androgénique. Le cancer actif prime sur le cancer sous surveillance (voir la fiche correspondante). Toutefois, les hommes identifiés comme ayant un cancer de la prostate dans le PMSI-MCO au cours des années n à n-1, et repérés uniquement par une hospitalisation pour « examen de contrôle après traitement d'une tumeur maligne » (Z08 en diagnostic principal ou relié), ont été reclassés dans le groupe surveillance s'ils n'ont pas eu au cours des années n à n-1 de séance de radiothérapie (Z51.0) et/ou de chimiothérapie (Z51.1). Un traitement par thérapie ciblée (spécifique des cellules cancéreuses) ou un séjour pour métastase au cours des années n à n-1 conduit à reclasser le patient dans le groupe de cancer actif.
- Les standardisations sont réalisées sur la structure d'âge de la population française, estimées par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2019, permettant des comparaisons indépendamment de ce facteur.
- Les effectifs sont arrondis à la centaine.

2. Effectifs, caractéristiques et taux

En 2018, on dénombre 172 900 hommes pris en charge pour cancer de la prostate actif. Les âges moyen et médian sont respectivement de 74 ans et 73 ans. La part des hommes âgés de plus de 75 ans est de 45%. Dans l'ensemble, 85% des hommes sont prises en charge pour ALD en rapport avec le cancer de la prostate. Le taux brut pour le Régime Général et les Sections Locales Mutualistes est de 6,44‰ hommes (le dénominateur correspondant aux 26 841 800 hommes ayant bénéficié de soins remboursés au moins une fois dans l'année). Standardisé sur la structure de la population INSEE, il est de 3,2‰ hommes. Parmi les hommes de moins de 60 ans bénéficiant de la Couverture Maladie Universelle complémentaire (CMUC), 0,17‰ sont pris en charge pour cancer de la prostate actif, contre 0,29‰ de la population générale de même âge (taux standardisés : 0,31‰ contre 0,32‰).

**Tableau 1. Effectifs et taux bruts
des hommes pris en charge pour cancer de la prostate actif par classe d'âge en 2018**

	0 - 14 ans	15 - 34 ans	35 - 54 ans	55 - 64 ans	65 - 74 ans	75 ans et +	Total
Hommes							
Effectif	< 100	< 100	4 400	26 100	65 300	77 100	172 900
Taux brut	0‰	0‰	0,63‰	8,11‰	23,94‰	39,38‰	6,44‰
Femmes							
Effectif	0	0	0	0	0	0	0
Taux brut	0‰	0‰	0‰	0‰	0‰	0‰	0‰
Total⁽¹⁾							
Effectif	< 100	< 100	4 400	26 100	65 300	77 100	172 900
Taux brut	0‰	0‰	0,29‰	3,69‰	10,75‰	14,88‰	2,98‰

Source : SNIIRAM/SNDS / Régime Général + Sections Locales Mutualistes

⁽¹⁾ Le dénominateur comprend l'ensemble de la population (hommes et femmes) afin de rendre possible des comparaisons de taux entre les indicateurs

**Tableau 2. Effectifs, taux bruts et standardisés
des hommes pris en charge pour cancer de la prostate actif par région en 2018**

	Hommes			Femmes			Total ⁽²⁾		
	Effectif	Taux brut	Taux standardisé	Effectif	Taux brut	Taux standardisé	Effectif	Taux brut	Taux standardisé
Auvergne-Rhône-Alpes	20 400	6,29‰	6,42‰	0	0‰	0‰	20 400	2,93‰	3,03‰
Bourgogne-Franche-Comté	8 400	7,62‰	6,90‰	0	0‰	0‰	8 400	3,53‰	3,21‰
Bretagne	8 200	6,49‰	6,47‰	0	0‰	0‰	8 200	2,99‰	2,92‰
Centre-Val de Loire	7 700	7,60‰	6,94‰	0	0‰	0‰	7 700	3,50‰	3,26‰
Corse	700	6,27‰	5,19‰	0	0‰	0‰	700	2,89‰	2,49‰
Grand Est	14 400	6,68‰	6,57‰	0	0‰	0‰	14 400	3,11‰	3,07‰
Guadeloupe	2 200	14,55‰	13,77‰	0	0‰	0‰	2 200	6,29‰	6,44‰
Guyane	400	4,50‰	10,17‰	0	0‰	0‰	400	2,01‰	5,24‰
Hauts-de-France	14 500	5,77‰	6,89‰	0	0‰	0‰	14 500	2,71‰	3,13‰
Ile-de-France	27 100	5,27‰	6,46‰	0	0‰	0‰	27 100	2,46‰	3,07‰
Martinique	2 200	15,09‰	12,87‰	0	0‰	0‰	2 200	6,49‰	5,86‰
Mayotte	< 100	1,93‰	5,39‰	0	0‰	0‰	< 100	0,87‰	3,01‰
Normandie	8 900	6,66‰	6,68‰	0	0‰	0‰	8 900	3,09‰	3,07‰
Nouvelle Aquitaine	17 500	7,79‰	6,99‰	0	0‰	0‰	17 500	3,56‰	3,22‰
Occitanie	14 800	6,48‰	6,11‰	0	0‰	0‰	14 800	2,99‰	2,86‰
Pays de la Loire	10 200	6,76‰	7,08‰	0	0‰	0‰	10 200	3,16‰	3,28‰
Provence-Alpes-Côte d'Azur	13 600	6,59‰	5,78‰	0	0‰	0‰	13 600	3,02‰	2,71‰
Réunion	1 600	3,97‰	6,46‰	0	0‰	0‰	1 600	1,85‰	3,06‰

Source : SNIIRAM/SNDS / Régime Général + Sections Locales Mutualistes

⁽²⁾ Le dénominateur comprend l'ensemble de la population (hommes et femmes) afin de rendre possible des comparaisons de taux entre les indicateurs

3. Mortalité quelle que soit la cause

**Tableau 3. Effectifs et taux bruts de mortalité
 des hommes pris en charge pour cancer de la prostate actif par classe d'âge en 2018**

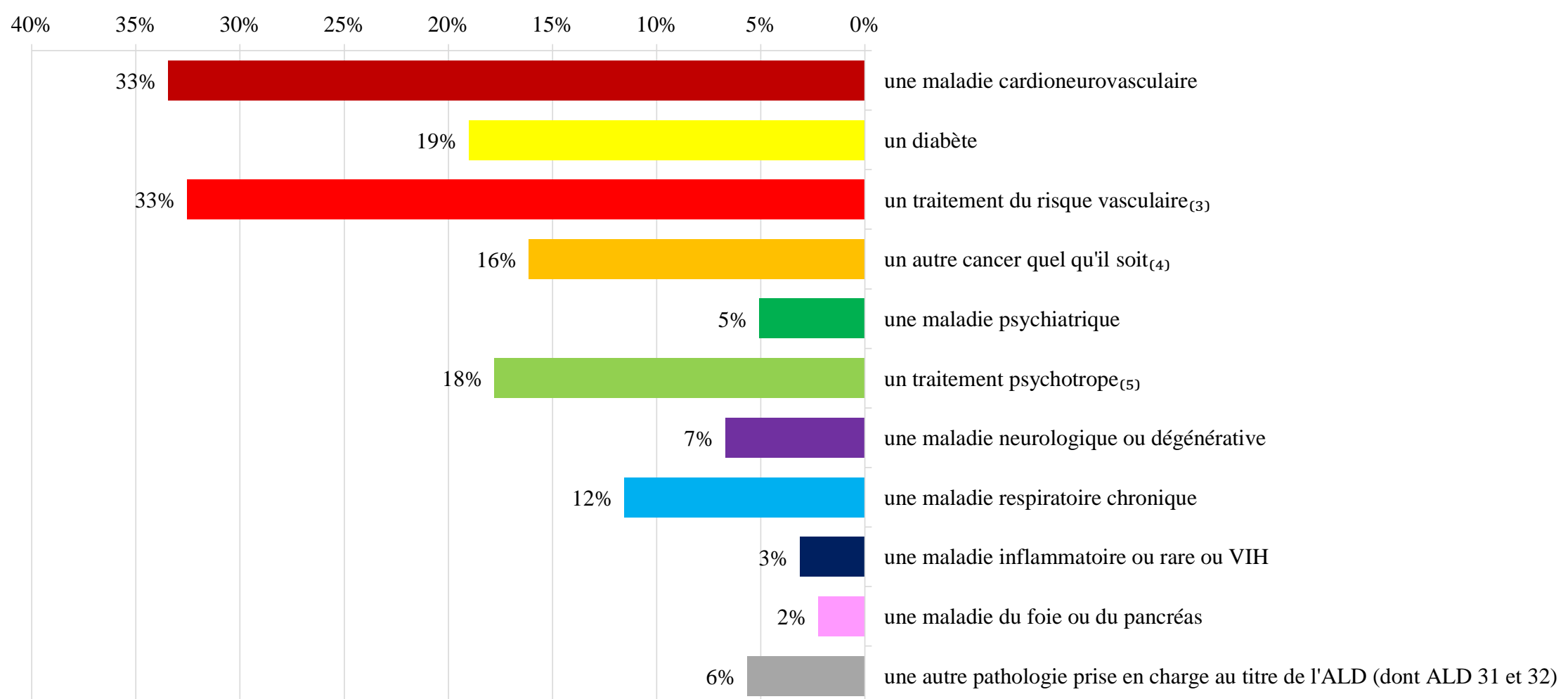
	0 - 14 ans	15 - 34 ans	35 - 54 ans	55 - 64 ans	65 - 74 ans	75 ans et +	Total
Effectif décédé	< 100	< 100	< 100	500	2 100	7 700	10 400
Effectif total	0	0	4 100	23 100	56 600	66 900	150 700
Taux brut	-	-	1,80%	2,34%	3,67%	11,58%	6,93%

Source : SNIIRAM/SNDS / Régime Général (hors Sections Locales Mutualistes)

Les âges moyen et médian au décès des hommes pris en charge pour cancer de la prostate actif décédés en 2018 sont respectivement de 81 ans et de 83 ans.

4. Polypathologie et traitements

**Graphique 1. Parmi les hommes pris en charge pour cancer de la prostate actif,
 pourcentage de personnes avec au moins...**



Source : SNIIRAM/SNDS / Régime Général + Sections Locales Mutualistes

Note : une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

⁽³⁾ Hors hommes identifiés comme ayant une maladie coronaire, un accident vasculaire cérébral ou une insuffisance cardiaque - ni aigus ni chroniques -, ou une artériopathie oblitérante des membres inférieurs, ou une insuffisance rénale chronique terminale traitée, ou un diabète

⁽⁴⁾ Des imprécisions du codage des séjours (entre cancer primitif et métastase sur un autre organe) peuvent conduire à une surestimation de ce pourcentage

⁽⁵⁾ Hors hommes identifiés comme ayant une maladie psychiatrique

5. Dépenses pour l'Assurance Maladie

Sur les 167 milliards d'euros de dépenses tous régimes confondus, 1 384 millions d'euros (0,8%) sont attribués à la prise en charge pour cancer de la prostate actif :

- 882 millions d'euros pour les soins de ville (64%)
- 479 millions d'euros pour les dépenses hospitalières (35%)
- 23 millions d'euros pour les prestations en espèces (indemnités journalières maladie, AT/MP, maternité et invalidité) (1%).

La dépense annuelle moyenne remboursée est estimée à 6 760 euros par personne (Régime Général + Sections Locales Mutualistes).

6. Evolutions entre 2012 et 2018

a. Evolution des effectifs et taux entre 2012 et 2018

Entre 2012 et 2018, le taux de croissance annuel moyen (TCAM) des effectifs des hommes pris en charge pour cancer de la prostate actif est de 0,3%. L'évolution brute de la prévalence chez les hommes entre 2012 et 2018 est de -0,01 point. Après standardisation sur la structure de la population INSEE, les résultats ne sont pas modifiés.

b. Evolution des dépenses entre 2012 et 2018

Entre 2012 et 2018, le taux de croissance annuel moyen (TCAM) des dépenses attribuables au cancer de la prostate actif est de 7,72%. L'évolution de la dépense annuelle moyenne remboursée par personne est de 7,69%.